



L'echo de Béchy

Bulletin d'information municipale

Le mot du maire

C'est la 1^{ère} fois que je m'adresse à vous depuis les dernières élections municipales. C'est avec une équipe profondément remaniée (5 anciens, 10 nouveaux) que le Conseil Municipal, très motivé, a pris ses responsabilités.

Le lotissement de 31 maisons individuelles près de la route de Luppy a pris du retard. Une parcelle de 4a60 incorporée dans la zone de construction et appartenant, en copropriété, à 7 personnes n'a pas pu être achetée par le promoteur. Une modification du PLU avec enquête publique est donc nécessaire. Elle se déroulera du 25 Septembre au 24 Octobre 2008 en Mairie. Compte tenu de ce retard d'au moins 6 mois, j'espère que les travaux pourront être entrepris à partir du printemps 2009.

Autre désagrément, le retard pris par le bureau d'études pour la création de deux bacs de rétention. L'ouverture des plis qui désignera l'entreprise chargée de cette réalisation aura lieu dans le courant du mois de Septembre.

Notre population a subi cette année de profondes modifications. Une dizaine de maisons ont changé de propriétaires. J'adresse à tous les nouveaux arrivants, au nom du Conseil Municipal, et en mon nom personnel, tous mes souhaits de cordiale bienvenue.

Horaires de la mairie :

Ouverture au public :

Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 16h30 à 18h00

Pour tout renseignement ou demande urgente, le secrétariat peut être contacté par téléphone le lundi de 14h00 à 18h30, le mercredi de 8h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 18h00 au 03 87 64 64 08 ou par email: commune.bechy@wanadoo.fr

La rentrée 2008 / 2009 dans les écoles de Béchy

Après 6 années consacrées à la direction des écoles du village, M. FERRY quitte l'école de Béchy. Nous le remercions pour sa disponibilité au service des enfants. Il est remplacé par M. BARTHELEMY à qui nous souhaitons la bienvenue.

Cette année, le nombre d'élèves pour les classes de maternelles devrait s'élever à 47 au total, répartis en 2 classes : une classe pour les niveaux de petite et moyenne section (à partir de 2 ans) et une autre classe pour les niveaux de moyenne et grande section.

Concernant l'école primaire, 71 enfants seront répartis en 3 classes : une classe de CP/CE1 (20 élèves), une classe de CE1/CM1 (25 élèves), et une classe de CE2/CM2 (26 élèves). On notera cette année un grand nombre d'enfants au cours moyen (CM1 et CM2). C'est pourquoi il a été décidé de regrouper dans des classes communes les cours élémentaires et les cours moyens (une classe CM1/CM2 aurait été trop chargée).

D'autre part, pour le confort des enfants, la salle de repos de l'école maternelle a fait l'objet de travaux de peinture réalisés dans l'été. De nouveaux lits ont aussi été installés.

Prise de becs et drôle d'oiseau

De drôles d'oiseaux tournent autour de notre église :

Prises de becs...

Tout d'abord, vous aurez remarqué les nombreux pigeons et corneilles qui se sont installés sous le toit de notre église. Cette population volatile produit un volume important de saletés qui pollue l'intérieur du clocher, ce qui a déjà causé le dysfonctionnement de l'horloge. Pour lutter contre ces dégradations, et protéger notre patrimoine, l'entreprise 3D PRO, spécialiste du piégeage de ce genre de nuisibles, mène une campagne de piégeage pendant 9 semaines. Après la capture, l'éloignement définitif des volatiles, et le nettoyage du grenier, les abbassons du clocher seront fermés. Cette mesure préventive devra permettre d'empêcher que de nouveaux occupants élisent domicile dans notre clocher. Le montant total de ces travaux s'élève à un montant de 3965 € HT.

...et drôle d'oiseau

Malgré ces mesures, un nouvel emplumé s'est installé au sommet du clocher. En effet, Roméo 1^{er} a pris place au sommet de notre clocher. Ce

jeune et fringant coquelet a pris la relève d'un prédécesseur poussé par les vents violents de la tempête du 23 Février. Le nouveau coq a d'abord fait la tounée du village. Les dons récoltés à cette occasion ont été partagés entre le conseil de fabrique et les entreprises mandatées pour cette opération (Feltin, Auseki et



Roméo 1^{er}, le nouvel occupant du clocher aux généreux donateurs qui ont permis de réunir la somme de 304 € pour le conseil de fabrique. Roméo a ensuite été béni par l'abbé Jost. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité au terme de cette messe. Enfin notre nouveau coq a été installé à 45m de haut le 21 Juillet. L'installation de Roméo sur son perchoir a été l'occasion de remettre en état la protection anti-foudre.

Formalités à faire en mairie

Vous emménagez à Béchy

Vous devez vous inscrire en mairie :

- sur le fichier domiciliaire (se munir de votre livret de famille)
- sur les listes électorales (se munir de votre carte d'identité)

Vous déménagez de Béchy

Vous devez signaler en mairie votre changement d'adresse

Vous devez renouveler votre passeport ou votre carte d'identité

Les dossiers sont à constituer en mairie



GROUPAMA GRAND EST - Agence de Rémilly

Horaires d'ouverture :
Mardi, Mercredi, Vendredi
8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30
Jeudi 9h30 - 12h00
Samedi 9h00 - 12h00
13, place du Général de Gaulle - 57580 REMILLY
Tél. 0 810 810 616 - Fax 03 87 64 63 57

Prévention des inondations

L'aménagement de deux bacs de rétention est prévu. Ces installations seront destinés à retenir les eaux pluviales en cas de fortes précipitations et donc éviter les inondations dans le bas du village. Les appels d'offres sont terminés et nous attendons le retour des entreprises et constructeurs pour la fin du mois de Septembre. Les « servitudes » sur les terrains concernés, sont en cours d'élaboration chez Me Wehrlé, notaire à Rémilly.

Projet

La CCRE (Communauté de Commune de Rémilly et Environs) projette la réouverture d'une école de musique. La première étape devrait consister à réaliser un sondage dans les écoles de la communauté pour évaluer le nombre d'élèves intéressés. N'hésitez pas à donner votre avis.

Enquête publique

Par arrêté en date du 1^{er} Septembre 2008, le Maire de la Commune de Béchy a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, M. BAPTISTE Joël, domicilié à Marly, 1, rue des primevères, militaire de carrière en retraite, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du 25 Septembre au 24 octobre 2008 inclus pendant les heures et jours habituels d'ouverture de Mairie.

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra en Mairie le lundi 13 octobre 2008 de 16h30 à 18h30 et le vendredi 24 octobre 2008 de 16h30 à 18h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur en Mairie de Béchy.

Votre équipe municipale a changé. Toute l'équipe du conseil municipal vous remercie pour lui avoir fait confiance. Voici un récapitulatif des différentes commissions et responsabilités élues au sein du conseil :

Maire : Gilbert CLAUSSE

Premier adjoint au maire : Gilles BECK

Deuxième adjoint au maire : Marguerite MARI

Troisième adjoint au maire : Gilles DROUIN

Commission bois et chemins

Membres : Gilbert CLAUSSE, Gilles DROUIN, Pascal LEROY, Jean-Pierre GEUENICH, Gilbert FOULIGNY et Eric MULLER

Commission voirie urbaine

Membres : Gilbert CLAUSSE, Gilles DROUIN, Isabelle BENOIT, Jean-Pierre GEUENICH et Pascal LEROY

Commission des affaires scolaires

Membres : Estelle RHIM et Eric MULLER

Station d'épuration

Responsable : Gilles DROUIN

Commission des finances

Comme l'impose la loi, tous vos conseillers municipaux sont membres de la commission des finances.

Foyer socio-éducatif

Responsable : Marguerite MARI

Embellissement du village

Membres : Eric MULLER, Isabelle BENOIT, Emmanuelle BARONE, Pascal LEROY

Cimetière

Responsables : Eric MULLER, Gilbert FOULIGNY et Pascal LEROY

Commission de révision des listes électorales

Membres : Gilles BECK, Marguerite MARI et Gilbert CLAUSSE

Commission des bâtiments communaux

Membres : Gilbert CLAUSSE, Gilles BECK, Gilles DROUIN, Pascal LEROY, Jean-Pierre GUEUNICH, Gilbert FOULIGNY

Commission communication

Le conseil municipal a prévu de créer un site internet pour la commune de Béchy, sur lequel les internautes pourront trouver les informations permanentes et actualisées de la Mairie, les comptes-rendus des conseils municipaux, l'évolution des grands projets, la vie des associations avec le calendrier des manifestations futures.

Il souhaite également poursuivre l'édition semestrielle du bulletin d'information municipale *L'écho de Béchy* où chacun pourra retrouver les informations ci-dessus ainsi que les faits marquants de l'Etat-Civil et de la vie des administrés.

Membres : François ZUSATZ et Benjamin POCHAT

Commission des appels d'offre

Membres : G. CLAUSSE, M. MARI, G. BECK, G. DROUIN, J.-P. GEUENICH et G. FOULIGNY

Sécurité routière

Responsable : Gilbert FOULIGNY

Délégué défense

Benoît HOMBOURGER

Syndicat Intercommunal Mixte à Vocation Unique de Rémilly (SIMVU)

Le SIMVU organise les collectes d'ordures ménagères et gère la déchetterie de Rémilly. Il regroupe 30 communes de Chanville à Vulmont et de Sorbey à Vatimont.

Représentants pour Béchy : Gilbert FOULIGNY et Jean-Pierre GEUENICH

Syndicat des Eaux de Basse Vigneulles et Faulquemont (SEBVF)

Ce syndicat de 71 communes assure la distribution d'eau à 16474 abonnés à partir de 7 forages en nappe profonde, dans le grès vosgien, sur les territoires de Créhange et de Basse-Vigneulles. Le président réélu, Jean-Marie BURTARD, s'efforcera de « maintenir le prix de l'eau à un niveau acceptable pour les consommateurs » par une gestion efficace des moyens matériels, une professionnalisation accrue des équipes, et une chasse au gaspillage, tout en améliorant la qualité du service.

L'an passé, 20.308 m3 ont été facturés aux 211 abonnés de BECHY ; le total facturé par le syndicat a été de 2.157.507 m3 pour une production de 2.977.297 m3. Le prix facturé à BECHY de 1,86 €/m3 TTC est dans la moyenne du syndicat (1,17 mini à 3,23 Maxi) .

Représentants pour Béchy : Gilbert FOULIGNY et François ZUSATZ

Communauté de Communes de Rémilly et Environs (CCRE)

La CCRE regroupe 11 villages autour de Rémilly. Les communes lui ont délégué plusieurs domaines de compétences. Avec la gestion de la halte-garderie et de l'accueil périscolaire, l'aide à la petite enfance est le domaine où la CCRE est peut-être aujourd'hui la plus présente. On notera également le domaine du développement économique avec l'extension de la zone d'activité des 5 épis (derrière le Super U) dont la taxe professionnelle profitera à l'ensemble de la Communauté de Commune.

Représentants pour Béchy : G. BECK et B. POCHAT

Syndicat Mixte des Sources de la Nied Française

Le 23 Janvier 2007 voyait la création du Syndicat Mixte des Sources de la Nied Française.

Ce regroupement des communes présentes sur le bassin versant de la Nied Française et de la Rotte s'articule autour de 9 communes de la C.C.C.M. et de 14 communes avoisinantes.

Il a pour vocation l'aménagement du bassin hydrographique des sources de la Nied Française, son entretien, la gestion des écosystèmes aquatiques et des zones humides, la maîtrise des eaux de ruissellement et la lutte contre les inondations.

Représentant pour Béchy : François ZUSATZ



SUPER U
Les nouveaux commerçants
RÉMILLY
Tél. 03 87 64 62 63

ouvert non-stop tous les jours
de 8 h à 19 h 30
vendredi jusqu'à 20 h



CARTE U La récompense de ma fidélité

Comptes 2007 et budgets 2008

Béchy en bref

Les comptes 2007 et les budgets pour 2008 ont été approuvés lors du conseil municipal du 11 Avril.

On rappelle que les comptes de la municipalité sont séparés en 2 parties : un compte principal (M14) et un compte assainissement (M49) consacré aux activités d'assainissement des eaux usées et à la gestion de la station d'épuration. Voici une synthèse de ces comptes. Le détail peut être consulté en Mairie.

Compte principal 2007 (M14)			
Dépenses de fonctionnement	182 516,28	Recettes de fonctionnement	268 000,72
Dépenses d'investissement	292 278,82	Recettes d'investissement	265 408,41
Dépenses totales	474 795,10	Recettes totales	533 409,13
Résultat de l'exercice (excédent)			58 614,03
Résultat brut de clôture (excédent)			341 660,60

Compte assainissement 2007 (M49)			
Dépenses de fonctionnement	21 464,00	Recettes de fonctionnement	20 710,92
Dépenses d'investissement	43 334,58	Recettes d'investissement	58 206,46
Dépenses totales	64 798,58	Recettes totales	78 917,38
Résultat de l'exercice (excédent)			14 118,80
Résultat brut de clôture (excédent)			11 964,49

Budget principal prévisionnel 2008 (M14)			
Dépenses de fonctionnement	263 000,00	Recettes de fonctionnement	263 000,00
Dépenses d'investissement	590 300,00	Recettes d'investissement	590 300,00
Dépenses totales	853 300,00	Recettes totales	853 000,00

Budget assainissement prévisionnel 2008 (M49)			
Dépenses de fonctionnement	23 420,00	Recettes de fonctionnement	23 420,00
Dépenses d'investissement	29 452,00	Recettes d'investissement	29 452,00
Dépenses totales	52 872,00	Recettes totales	52 872,00

Aire de jeux et city-stade

L'étude de différents projets pour la construction d'un city-stade et d'une aire de jeux se termine. Ces équipements seraient installés le long du terrain de foot et se composeraient de :

- Une aire multisport pour adolescents (football, handball, basket-ball....), d'environ 300m² sur gazon synthétique et clôturée pour limiter la sortie des ballons et la salissure par les animaux.

- Des aménagements ludiques pour les petits enfants (tour ossature bois, filet à grimper, plan incliné et jeux sur ressort....), sur une aire d'environ 120m² également clôturée, avec sol de sécurité sous les jeux.

Nous espérons une mise à disposition pour l'été prochain avec des règles d'utilisation qui permettent



Projet du city-stade de Béchy

de respecter la Réglementation en Hygiène et Sécurité.

Prolifération des chats errants et déjections canines

Certains quartiers du village (rue Basse notamment) sont victimes de la prolifération des chats errants. Ce phénomène produit des dégâts matériels chez les habitants (dégradation de véhicules). Merci à chacun de ne pas nourrir ces animaux errants.

D'autre part, on peut noter la multiplication des déjections canines dans les espaces verts entretenus par la commune. Merci aux propriétaires de chiens de respecter la propreté de ces lieux.

Taux d'imposition

Les taux d'impositions de la commune pour les taxes d'habitation, taxes foncières et taxes professionnelles ont été reconduits pour 2008, à l'identique de 2007, à savoir :

- taxe d'habitation : 8,49
- taxe foncière bâti : 8,28
- taxe foncière non bâti : 33,88
- taxe professionnelle : 7,90

Locaux associatifs

La municipalité a investi dans 2 locaux associatifs : le premier en bois pour l'Etoile Sportive de Béchy, le second en béton préfabriqué pour le Foyer Rural de Béchy. Le montant total des investissements s'élève au total à plus de 12 000 €.

Bâtiment à vendre

Le conseil municipal a décidé de vendre le bâtiment communal de la rue des Marronniers ; l'arpentage récemment effectué précise la surface à 1a72ca. Une correspondance individuelle sera envoyée aux habitants de Béchy pour recueillir les propositions des intéressés.

Recensement

Tous les 5 ans, la commune est soumise au recensement de la population. Pour notre commune, il aura lieu en 2009 du 15 Janvier au 14 Février. Ce recensement est très important car le nombre d'habitants déterminera le montant des dotations versées à la commune pour la période 2014 à 2019.

On a tant besoin de nature

Point Vert
Magasin Vert

430 MAGASINS POUR VOTRE JARDIN
LA NATURE EST NOTRE MÉTIER

Magasin Vert
Route de Metz - Zone Commerciale des 5 Epis
REMILLY - © 03 87 64 81 68

La rentrée du Foyer Rural

Le Foyer Rural en quelques mots

Le Foyer Rural de Béchy est une association dont l'objectif est de maintenir le **lien social dans notre village**. Grâce à l'engagement et au travail des bénévoles du foyer rural et de ses intervenants, des actions culturelles, éducatives, humanitaires, sportives ou festives sont proposées à l'ensemble de la population de Béchy et des villages environnants toute l'année.

Les actions permanentes

Club Informatique ; Hip-Hop ; Mercredis Éducatifs ; Gymnastique d'entretien ; Danse d'Éveil et Classique ; Atelier Peinture ; Atelier Musique (guitare) ; Club Enfants d'Asie ; Club Nature ; Collectif « Jeunes ».

La création d'un Atelier Théâtre est en réflexion : faites connaître vos souhaits en prenant contact avec l'association.

Quelques exemples d'action ponctuelles

Cinéma, spectacles vivants (dont une programmation scolaire), accueils de loisirs, reportage vidéo, formations, festivités (Nouvel An, Fête du foyer)

Communication

Les modalités d'inscriptions et tarifs vous seront communiqués prochainement dans vos boîtes aux lettres
Ci-contre, vous trouverez le calendrier prévisionnel des actions ponctuelles. D'autres dates s'y ajouteront, notamment celles des représentations théâtrales, des accueils de loisirs, ou toutes actions dans le cadre du Club Nature, du Club Enfants d'Asie, ...

Une date importante à retenir

Le **mardi 23 septembre à 20h00**, à la salle du foyer socio-éducatif aura lieu l'**Assemblée Générale** de l'association. Cette réunion vous permettra de mieux connaître l'association. Vous y êtes attendus nombreux. Le verre de l'amitié sera servi à sa clôture.

Planning des actions à venir

Début sept.	20h30	Cinéma	30/11/2008	dès 10h	Marché de Noël
23/09/2008	20h00	Assemblée générale	12/12/2008	20h30	Cinéma
07/10/2008	20h30	Cinéma	31/12/2008	soirée	Soirée du nouvel an
19/10/2008	ap.-midi	Projection du film : Voyage en Dordogne	13/01/2009	20h30	Cinéma
24/10/2008	20h30	Cinéma	06/02/2009	20h30	Cinéma
25/10/2008	soirée	Repas dansant	22/03/2009	midi	Repas à thème
28- 31/10/2008		Voyage des jeunes en Dordogne	29/03/2009	20h30	Cinéma

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Foyer Rural au 09 75 70 60 11 ou sa présidente Mme Véronique MICHEL par email : veronique.michel@mouvement-rural.org

L'actualité de l'Etoile Sportive de Béchy

Fête patronale

L'Etoile Sportive de Béchy, sous la houlette de son Président Yves Zerger, a organisé la fête patronale le week-end du 14 Juillet, particulièrement étoffé cette année : loto le samedi ; brocante le dimanche ; 100 convives au repas du dimanche midi, entrecoupé de danses « country » par la dynamique équipe Spirit Country de Faulquemont ; exposition de vieux tracteurs par Jean-Pierre Geuenich. Le bouquet final fut un exceptionnel feu d'artifice qui a rassemblé de nombreux habitants très tard dans la soirée.



Le feu d'artifice du 14 Juillet

Challenge Hertzog

Huit équipes de football se sont retrouvées sur le terrain à Béchy le dimanche 17 Août pour un tournoi sportif. En fin d'après-midi, Bernard Hertzog, vice-président du Conseil



M. Hertzog remet la coupe au vainqueur

Général, a remis la coupe à Jérôme Kanal capitaine de l'équipe de Béchy qui a remporté le challenge. M. Hertzog a également remercié les 8 clubs participants ainsi que l'Etoile Sportive de Béchy et son président Yves Zerger pour l'accueil de ces rencontres amicales.

Les rendez-vous à venir

20/09/2008 : Rassemblement des débutants

31/10/2008 : Loto

01/02/2009 : Loto

21/03/2009 : Loto

Arrivées

Bienvenue à :
TOSCANO Roberto
Famille HEIB Nicolas
Famille DI GIOVANNI Nicolas
Famille MOSER Claire
Famille RONCARI Régis
Famille BONNET Fabrice
Famille FREY Dominique
Famille RICHARD Christophe
Famille STOCK Amand
Famille MAHOUT Alexandre
Famille MALMONTE Guillaume

Départs

Bonne continuation à :
Famille RAUCY Sébastien
Famille LEQUEUX Eric
Famille NORDSTROM-SCHULER
Famille CHOQUET Alexandre
Famille TANGRE Jean-Marc
Famille BONNET André
Famille SPECH Philippe
Famille MOUZIN Marc

Mariages

Félicitations à :
Jacqueline ANDRET
et Hubert BICKELMANN
Carine CAQUET
et Sylvain FRANZ
Joanna KNEPPER
et Mathieu BRIGNONE

Naissances

Longue vie à :
Arnaud BECK
Emilio JEANMOUGIN
Anaïs Pochat
Laura FOULIGNY
Lucie SEILER
Chloé HOMBURGER

Décès

Sincères condoléances aux familles de
Louis LE PAN
Hélène LEROY
Léon HARTMANN

Tarifs des services

Portion communale :

35 €

Droit de stationnement :

15 € / an

Concession cimetière :

150 € les 2m² pour 50 ans

Place au columbarium :

750 € pour 50 ans

Redevance assainissement :

0,75 €HT / m³

Redevance branchement égouts :

1500 €HT

Stère de bois à façonner (habitants Béchy):

7 €HT

Stère de bois à façonner (extérieurs):

8 €HT

Prix du stère relevé de couvert (chablis) :

3,35 €HT

Photocopie en mairie :

0,20 €